

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Module 5 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique et chimique

Annexe 7 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2

OBJECTIFS

Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle.

Caractériser les risques liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels.

Apprendre à mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence.

Identifier et maîtriser l'utilisation des mesures de protection individuelle et collective en fonction des différents risques et des moyens de l'établissement de santé.

Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc.) tout en délivrant les soins médicaux appropriés.

Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues NRBC-E adaptées aux risques.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage par simulations procédurales et pleine échelle.

Jeux de rôle.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers).

CESU 55
2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :
cesu55@ch-verdun.fr Tel :
03.29.87.48.61

Médecin responsable :
Dr X. FINANCE
xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :
Sara DESERT
sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :
LucieBURGAIN
lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :
Minimum 6 personnes
Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :
CESU 55
CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :
7 h

Horaires :
8h45-16h45

Coût de la formation :
150 €

Date des formations :
19 mars 2026
6 octobre 2026

Formation accessible aux
personnes en situation de
handicap : contacter le
secrétariat